



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
MARDI 25 FÉVRIER 2020 DE 10H00 à 13H00
ESPACE MIDI-PYRÉNÉES - HÔTEL DE RÉGION DE TOULOUSE**

*« Processus de repli, d'isolement et cohésion sociale :
analyses et préconisations pour les villes d'Occitanie »
Adopté à l'unanimité par 153 votants*

Rapporteurs : Isabelle MONTIER et Nicolas DUBOURG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En son Assemblée Plénière du 25 février 2020, le CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a voté dans le cadre d'un travail d'autosaisine, un rapport sur les processus de repli et d'isolement et leur impact sur la cohésion sociale. Cet Avis, préparé par la Commission « Santé – Culture – Sport – Cohésion sociale » a été présenté par deux co-rapporteurs, Madame Isabelle Montier et Monsieur Nicolas Dubourg.

Le CESER y développe l'idée que le fait que certains territoires ou certains habitants tendent, pour des raisons sociales, économiques ou culturelles, à être mis à l'écart du reste de la société, fait courir un risque pour l'ensemble de la société, en termes de fragmentation et de rupture de liens. Il y analyse notamment le phénomène de double-fracture, à la fois sociale et territoriale, que connaissent des territoires parfois identifiés désignés comme problématiques par les discours politiques et médiatiques, mais aussi des territoires moins repérés par les politiques publiques.

Le CESER a en effet constaté des similarités entre les territoires en souffrance que sont les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), répertoriés ainsi en fonction d'un critère de revenus qui les définit comme pauvres et d'autres territoires, d'autres populations, rencontrant des situations proches, correspondant à des logiques urbaines, mais parfois situés dans des zones beaucoup moins denses.

Parmi les apports que revêt ce projet d'avis, il y a ainsi plusieurs observations importantes, l'hétérogénéité des situations des différents QPV, la nécessaire prise en compte des mobilités en leur sein, au quotidien et sur le moyen et long terme, pour n'en citer que quelques-uns.

Trois parties composent ce projet d'Avis :

- Un « portrait » de l'Occitanie et de ses spécificités
- Une description des modes et méthodes d'action et des enjeux liés
- Les préconisations

Parmi les préconisations :

- **Rapprocher les services publics des citoyens, en réimplantant des services dans ces quartiers. Le CESER encourage également à mener des actions de promotion de la laïcité et d'éducation aux médias dans les lycées pour favoriser le développement du sens critique.** C'est une action de prévention indispensable pour limiter les risques de radicalisation et transmettre les valeurs de laïcité.
- **Favoriser la mixité fonctionnelle des quartiers, pour permettre la mixité et le dialogue.** Cela passe par le maintien des services publics, l'encouragement à l'installation d'entreprises et la constitution de lieux de sociabilité.
- **Favoriser la participation des citoyens aux décisions qui les concernent en multipliant les budgets participatifs et en s'appuyant sur les conseils citoyens.**
Pour le CESER, donner la possibilité aux citoyens de participer à la construction des actions est un moyen pour qu'ils se sentent impliqués et maîtres de leur destin.
- **Le CESER encourage à soutenir en priorité les associations dont l'objet favorise le lien social, en inscrivant ce critère dans le cadre des appels à projets.**
La co-construction doit également être au cœur des procédures d'évaluation, qui doit se faire à partir d'indicateurs dynamiques prenant en compte les flux et la mobilité résidentielle à l'intérieur de ces quartiers.

Pour le CESER, la confiance des habitants dans le pacte républicain ne pourra être maintenue qu'à condition que les pouvoirs publics prennent la mesure de l'enjeu qu'il y a à ne pas laisser ces processus de repli et d'isolement se déployer. Il souhaite que ce rapport soit entendu comme une alerte à l'attention des décideurs publics, sur les risques encourus pour la société dans son ensemble.